



RUSSIE

Fiche-pays 2018-2019

Nombre de postes offerts	A titre indicatif, pour l'année 2017-2018, le nombre de postes était de 7
Conditions générales	<p>Seules sont recevables les candidatures d'étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de nationalité française ; • résidant en France (sauf personnes en enseignement à distance ou effectuant une mobilité à l'étranger, ex : Erasmus +) ; • inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2017-2018 (la seule exception concerne les personnes étant actuellement ou ayant été assistantes avec le CIEP) ; • ayant effectué leur scolarité secondaire (collège et lycée) dans un établissement français, en France ou à l'étranger ; • âgés de 20 à 35 ans au 31/12/2018 ; • Une connaissance du russe permettant de faire face à la vie quotidienne est obligatoire. Si vous avez obtenu un diplôme ou une certification dans la langue du pays concerné, il vous sera demandé d'en fournir un exemplaire dans votre dossier. <p>➤ Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays. Le non-respect de cette règle entraîne l'invalidation immédiate des candidatures.</p> <p>➤ Tout dépôt de candidature vaut pour engagement et les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.</p> <p>➤ Le CIEP informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai 2018.</p>
Disciplines	<p>Au moment du dépôt du dossier, avoir validé au minimum une L3 dans une des disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes ; • FLE, Sciences du langage, Linguistique ; • LLCE, LEA (toutes langues) ; • Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation. <p>Les candidatures des personnes ayant un profil FLE seront particulièrement appréciées. De même, les candidatures des personnes titulaires d'un M1 ou d'un M2 seront privilégiées.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>Barnaoul, Kazan, Krasnoïarsk, Orel, Stravropol, Toula, Volgograd.</p> <p>Les commissions de sélection sont souveraines. En conséquence, leurs décisions ne sauraient être remises en cause et ne pourront faire l'objet d'explication.</p>
Établissements	<ul style="list-style-type: none"> - Université pédagogique d'Etat de l'Altaï et université technique d'Etat de l'Altaï (Barnaoul) - Université nationale de recherche et de technologie de Kazan - Université fédérale de la Sibérie (Krasnoïarsk) - Université d'Etat d'Orel - Université fédérale de Nord-Caucase (Stavropol) - Université pédagogique d'Etat de Toula - Université socio-pédagogique d'Etat de Volgograd



RUSSIE

	<p>La plupart des universités d'accueil attendent des assistants français qu'ils assument une tâche d'enseignement plus que d'accompagnement dans l'apprentissage de la langue. Qualités requises : maîtrise des techniques d'enseignement linguistique, promotion de la culture et de la civilisation françaises, gestion de groupe, adaptation/flexibilité.</p>
Durée du contrat	9 mois (1 ^{er} octobre 2018 - 30 juin 2019)
Temps de travail et de congés	12 à 15 heures par semaine Congés selon le calendrier universitaire local.
Rémunération mensuelle	<p>Les assistants reçoivent un salaire à temps plein versé par l'Université d'accueil, en fonction de la grille de rémunération en vigueur dans l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Barnaoul, Krasnoïarsk, Orel, Toula, Volgograd : 10 000 RUB soit environ 145€ net - Kazan : 25 000 RUB soit environ 360€ net - Stavropol : 15 000 RUB soit environ 218€ net <p>(conversion en euros donnée à titre indicatif, celle-ci pouvant varier selon le taux de change)</p> <p>L'ambassade de France verse une allocation de vie mensuelle d'un montant de 250€ à chacun des assistants.</p> <p>L'assistant a un statut de salarié de l'université.</p>
Aide à l'installation	<p>Les frais de voyage entre le logement de l'assistant en France et son affectation en Russie sont pris en charge par l'ambassade de France à Moscou.</p> <p>Un logement gratuit en résidence universitaire est mis à disposition pour tous les assistants sauf à Kazan (par conséquent, la rémunération y est plus importante et permet de louer un logement. L'université accompagne l'assistant dans sa recherche de logement).</p> <p>Possibilité de suivre gratuitement des cours intensifs de russe langue étrangère (excepté à Kazan).</p>
Visa	Visa de travail "enseignant" gratuit, sur invitation de l'Université d'accueil.
Couverture sociale	Afin d'obtenir son visa, l'assistant devra impérativement souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.
Réunion d'information	Un stage d'accueil, organisé par l'ambassade de France à Moscou, aura lieu début octobre 2018.
Informations diverses	<p>Pour toute question concernant les différentes réglementations en vigueur (visa, douane, circulation automobile...), il convient de s'adresser aux services consulaires :</p> <p>Ambassade de Russie à Paris : www.ambassade-de-russie.fr Ambassade de France à Moscou : www.ambafrance-ru.org</p>
Validation du séjour	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger sous forme d'ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet du CIEP : www.ciep.fr/assistantfr/validation.php</p>



RUSSIE

Carte 2018-2019

Instructions : vous avez la possibilité de choisir **3 villes**.

Si vous n'avez pas de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».

Barnaoul
Kazan
Krasnoïarsk
Orel
Stavropol
Toula
Volgograd

